



Comité Départemental de Spéléologie de l'Isère

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDS38 Mercredi 15 décembre 2021

Le mercredi 15 décembre 2021, à Eybens, les membres du CDS38 sont réunis au siège social (7 rue de l'industrie) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapports des commissions
- Rapport financier 2021
 - Rapport du trésorier
 - Rapport du vérificateur aux comptes
- Élection pour les postes vacants (pour rappel, le CA a été élu l'année dernière pour 3 ans)
 - 2 postes vacants au Conseil d'Administration, réservés à des femmes
 - 1 poste vacant au bureau, réservée à une femme
 - 1 représentant du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes
 - 1 représentant du CDS 38 à l'assemblée générale de la FFS
- Mobilisation exceptionnelle de fonds propres en 2022 pour les publications
- Proposition pour faciliter les prises de décision en AG (délais pour ré-organiser une AG s'il n'y a pas de le quorum par exemple)
- Points divers

Nombre d'électeurs (fédérés isérois inscrits aux 31 décembre 2020) : **226**

Nombre de voix exprimées y compris pouvoirs : **33**

I. Approbation du rapport moral 2021

Le rapport moral est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère par le président, Jean-Christophe BLANCHON. Il est accompagné du bilan des commissions (cf. documents en annexe).

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

Nombres de voix :

- Oui : 33
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 0

II. Approbation du rapport financier 2021

Le bilan financier est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère par le trésorier, Patrice ROTH. Le vérificateur aux comptes, Guy Ferrando, certifie que les comptes sont sincères et reflètent bien la situation financière du CDS38.

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

Nombres de voix :

- Oui : 33
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 0

III. Approbation du budget 2022

Le budget 2022 est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère par le trésorier, Patrice ROTH.

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

Nombres de voix :

- Oui : 33
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 0

IV. Election pour les postes vacants Conseil d'Administration

A l'issue de la dernière AG électorale, 2 postes au Conseil d'Administration, réservés à des femmes, sont restés vacants.

Brynhild MASSARDIER présente sa candidature et est élue à l'unanimité.

- **Elu : Brynhild MASSARDIER 33 voix**

V. Election pour le poste vacant au Bureau

A l'issue de la dernière AG électorale, 1 poste au Bureau, réservé à une femme, est resté vacant.

Personne ne s'étant présenté, il reste vacant.

VI. Election pour le poste vacant de Grand Electeur Régional

A l'issue de la dernière AG électorale, il manque 1 représentant du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Personne ne s'étant présenté, le poste reste vacant.

VII. Election pour le poste vacant de Grand Electeur National

A l'issue de la dernière AG électorale, il n'y a pas de représentant du CDS 38 à l'assemblée générale de la Fédération Française de Spéléologie.

Jean-Christophe BLANCHON présente sa candidature et est élu à l'unanimité. Ce poste n'étant pas compatible avec son mandat de Grand Electeur National représentant la Région AURA, il devra démissionner de ce dernier.

- **Elu : Jean-Christophe BLANCHON 33 voix**

VIII. Mobilisation exceptionnelle de fonds propres en 2022 pour les publications

Une charge financière exceptionnelle, liée aux publications, est envisagée pour 2022 :

- un scialet pour 3000€ ;
- un livre sur le clos d'Aspre pour 4500€ ;
- un tome de l'inventaire du Vercors pour 14000€ (grand format).

Les stratégies de financement et d'amortissement dans le temps sont présentées par le trésorier pendant l'AG. Ces opérations nécessitent de mobiliser des fonds propres et le Conseil d'Administration souhaite que cette décision soit validée en AG.

La décision de mobiliser ces fonds propres pour les publications est donc présentée pour approbation.

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

Nombres de voix :

- Oui : 33
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 0

IX. Proposition pour faciliter les prises de décision en AG

Le président constate qu'au fil des années la participation aux Assemblées Générales n'est plus suffisante pour atteindre le quorum. Outre la problématique de représentativité, ceci complexifie aussi énormément la prise de décision.

Deux dispositifs des statuts actuels, prévus initialement pour protéger le CDS, alourdissent considérablement l'organisation des AG :

- le délai de 15 jours pour organiser une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) si le quorum n'est pas atteint en Assemblée Générale Ordinaire (ce qui est systématique) ;
- l'interdiction (hors dispositif exceptionnel lié au COVID19) du vote par correspondance.

Aucune décision n'est soumise au vote pendant cette AG. Les participants sont sollicités pour partager leurs opinions dans la perspective de proposer des changements d'organisation en 2022.

- Pouvoir organiser une AGE dans la foulée d'une AG si le quorum n'est pas atteint est un dispositif qui semble acceptable pour la plupart des participants ;
- Alternativement, une autre possibilité est évoquée : faire voter des délégués représentants les clubs plutôt qu'un vote par fédéré.
- Le vote par correspondance en revanche fait beaucoup plus débat et beaucoup semblent y être opposés.

[Le CDS représente au niveau départemental la Fédération Française de Spéléologie](#)

[Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.](#)

Ces réflexions seront prises en compte pour travailler avec la commission statuts de la Fédération et trouver un mode de fonctionnement plus efficace, garantissant aussi la représentativité des fédérés.

X. Questions diverses

Pas de question diverse soumise à l'AG.

Le président, Jean-Christophe BLANCHON

A handwritten signature in blue ink, reading "Blanchon". The signature is written in a cursive style with a large initial 'B'.

ANNEXE 1 : Compositions des postes à l'issue de l'AG du 15 décembre 2021

Bureau :

- Président : Jean-Christophe BLANCHON
- Trésorier : Patrice ROTH
- Secrétaire : Frédéric BEDON
- Vice-Président : Pierre-Bernard LAUSSAC
- Vice-Présidente : Delphine FABBRI

Conseil d'Administration :

- | | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| ● Baudouin LISMONDE | Commission scientifique |
| ● Bernard LOISELEUR | Commission publications |
| ● Brynhild MASSARDIER | |
| ● Charles BUTTIN | |
| ● Delphine FABBRI | Vice-présidente |
| ● Eric SANSON | |
| ● France ROCOURT | Médecin |
| ● Frédéric BEDON | Secrétaire |
| ● Jean-Christophe BLANCHON | Président |
| ● Jérémie QUERTIER | Commission plongée |
| ● Patrice ROTH | Trésorier |
| ● Pierre-Bernard LAUSSAC | Vice-président, Commission formation |
| ● Raphael CHARUEL | Commission Mines et carrières |
| ● Thierry GUERIN | Commission subventions |

Vérificateur aux comptes :

- Guy FERRANDO

Représentants du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes :

- Jean-Christophe BLANCHON
- Hélène VIDAL
- Baudouin LISMONDE
- Patrice ROTH
- Frédéric BEDON
- Eric SANSON
- Guy FERRANDO

Représentants du CDS 38 à l'assemblée générale de la Fédération Française de Spéléologie

- Jean-Christophe BLANCHON